

# NOUVEAU GENEVOIS

MAGAZINE DU PLR GENÈVE

adicaux

Pour une stratégie  
énergétique tournée  
vers l'avenir !

Le 18 mai

**OUI**

AU CONTRE-PROJET  
NON à l'initiative 191

## ÉDITO

Le PLR, grand gagnant des élections  
dans les exécutifs municipaux

## VOTATIONS DU 18 MAI

Réforme de la fiscalité communale :  
vers un système plus équitable

## PLR GENÈVE

Les commissions  
thématiques se dévoilent

**TRANSITION  
VERS LE SOLAIRE  
OUI MAIS...**

# Agenda

MAI	JUIN	AOÛT	SEPTEMBRE
<b>14 MAI</b>	<b>11 JUIN</b>	<b>23 AOÛT</b>	<b>18 SEPTEMBRE</b>
<b>Assemblée générale</b> De 19h15 à 22h Salle polyvalente de Troinex	<b>Assemblée des délégués</b> De 19h15 à 22h Point-Favre, Chêne-Bourg	<b>Université d'été</b> De 9h30-14h00 Salle polyvalente de Troinex	<b>Assemblée des délégués</b> De 19h15 à 22h

## AGENDA

Retrouvez tous les détails des événements dans la rubrique « agenda » de notre site web : [www.plr-ge.ch/agenda](http://www.plr-ge.ch/agenda). N'hésitez pas à contacter le secrétariat du parti ([info@plr-ge.ch](mailto:info@plr-ge.ch) / 022 818 42 42) pour vous inscrire à un événement. Ces derniers sont ouverts à tous : membres et sympathisants.

## LE NOUVEAU GENEVOIS EN VERSION ÉLECTRONIQUE

Savez-vous qu'il est possible de recevoir le *Nouveau Genevois* par mail à la place de l'envoi postal ? Envoyez-nous un mail à [info@plr-ge.ch](mailto:info@plr-ge.ch) si vous souhaitez bénéficier de cette possibilité.

# Sommaire

<b>ÉDITO</b>	<b>P. 3</b>	<b>GENÈVE</b>	<b>P. 10</b>	<b>PLR SUISSE</b>	<b>P. 16</b>
Le PLR, grand gagnant des élections dans les exécutifs municipaux		Élections municipales : Victoire du PLR Genève dans les exécutifs communaux !		Le PLR combat l'initiative socialiste d'expropriation	
<b>DOSSIER</b>	<b>P. 4</b>	<b>FOCUS</b>	<b>P. 12</b>	<b>PLR GENÈVE</b>	<b>P. 18</b>
<b>Votations du 18 mai</b> Panneaux solaires : n'enlaidissons pas Genève !		Les valeurs du PLR Genève : la liberté		Les commissions thématiques du PLR Genève	
Réforme de la fiscalité communale : vers un système plus équitable					

*Bonne lecture!*

# Édito

## Le PLR, grand gagnant des élections dans les exécutifs municipaux

Le marathon des élections municipales est terminé et nous pouvons être extrêmement fiers des résultats de ce deuxième tour. Avec sept sièges gagnés pour un total de trente-trois magistrats communaux, le parti s'affirme comme le grand gagnant des élections dans les exécutifs municipaux genevois.

Le PLR est largement le parti le plus représenté dans les Conseils administratifs, avec plus de deux fois plus de représentants que le suivant.

Je souhaite ici à nouveau féliciter toutes celles et ceux qui ont été élus et qui porteront haut les couleurs de notre parti durant la prochaine législature. Nous devons également remercier les candidates et candidats

qui n'ont pas été élus et tous les membres et sympathisants investis dans cette campagne durant les derniers mois.

Le rythme des échéances démocratiques ne baisse jamais et, avant même la prestation de serment des nouveaux magistrats le 27 mai, le peuple sera à nouveau appelé aux urnes pour traiter de cinq objets cantonaux. Parmi ceux-ci, je souhaite mentionner l'initiative « J'y vis, j'y paie » et son contre-projet. Contrairement aux dires des opposants, il ne s'agit pas que d'une question de répartition fiscale et d'un débat entre communes qui gagneraient ou perdraient des revenus. Il s'agit du fondement de notre système démocratique. Les droits

politiques doivent aller de pair avec l'engagement fiscal.

Le peuple doit pouvoir influencer les décisions prises avec sa contribution fiscale, en choisissant ses élus et en pouvant user de ses droits politiques. Comment justifier qu'un habitant de Troinex travaillant à Lancy finance les infrastructures des nouveaux quartiers sans avoir son mot à dire sur les élus qui mènent les projets et sur les projets eux-mêmes ?

Alors que l'initiative entrerait en vigueur l'année prochaine, mettant en difficulté les communes qui bénéficient du régime actuel, le contre-projet leur donne quatre ans pour s'organiser, laissant la possibilité de développer un mécanisme de péréquation.

En considérant les deux objets relatifs à la surveillance du pouvoir judiciaire et l'élection des juges par le peuple, nous sommes appelés à voter sur des thématiques fondamentales pour tout système démocratique.

Dans cette période globale troublée, nous devons être fiers de pouvoir nous exprimer librement sur ces objets, signe de l'équilibre et de la santé de notre système démocratique.

Vive le PLR, vive Genève, vive la démocratie !



Par **Pierre Nicollier**  
Président du PLR Genève

### RÉDACTION

Le *Nouveau Genevois* est l'organe officiel du PLR Genève. Les articles ne reflètent toutefois pas nécessairement l'opinion du parti.  
13, boulevard Émile-Jaques-Dalcroze - 1205 Genève  
[info@plr-ge.ch](mailto:info@plr-ge.ch)

### ÉDITEUR RESPONSABLE

PLR Genève - T 022 818 42 42

### RÉDACTRICE EN CHEF

Simone Cartier - [simone.cartier@plr-ge.ch](mailto:simone.cartier@plr-ge.ch)



### ABONNEMENT

Membres : abonnement automatique  
Non-membres : pour le recevoir gratuitement sous format électronique ou papier, écrivez un email à [info@plr-ge.ch](mailto:info@plr-ge.ch)

### CRÉATION ET RÉALISATION

Claire Dalcorso

### CRÉDITS MAGAZINE

chat9780, Comugnero Silvana, Phichitpon, roibu, U. J. Alexander, Wonderful Studio, xyz+ – Stock.adobe.com; Genève Tourisme; Archigraphie – page 30; Onirism – page 33.

### MARKETING & PUBLICITÉ

Contactez la rédaction - [info@plr-ge.ch](mailto:info@plr-ge.ch) - T 022 818 42 42

### IMPRESSION

Atar Roto Presse SA, Rue des Sablières 13, 1242 Satigny

## DOSSIER

### VOTATIONS DU 18 MAI

# Panneaux solaires : n'enlaidissons pas Genève !



Par Geoffroy Sirolli  
Député au Grand Conseil

*Le 18 mai 2025, nous sommes appelés aux urnes pour nous prononcer sur deux textes visant à accélérer la transition vers l'énergie solaire dans le canton : l'initiative populaire des Vert'libéraux « Pour une transition rapide vers le solaire à Genève » (IN 191) et son contre-projet « Dynamisons la production d'énergies renouvelables ». Afin de reprendre les bonnes intentions de l'initiative tout en corrigeant ses défauts rédhibitoires, le Grand Conseil a élaboré un texte qui réunit un large consensus, plus efficace et qui ménage notre patrimoine bâti. Ce contre-projet a le soutien du Conseil d'État qui s'était également exprimé en défaveur de l'initiative.*



#### CONTRAINTES ET COERCITION OU PRAGMATISME ?

L'initiative impose l'installation généralisée de panneaux photovoltaïques sur toutes les constructions existantes et neuves. Toutes les surfaces adaptées sont concernées : toitures mais aussi façades et balcons. Le texte contraint également à réaliser ces travaux avant le 31 décembre 2034. Il s'agit en somme d'une obligation légale générale d'installer un seul type de panneaux solaires – photovoltaïques – dans tout le canton de Genève, une méthode peu pertinente d'un point de vue énergétique et économique selon le Conseil d'État.

Le contre-projet se concentre sur les surfaces les plus productives avec une obligation d'équipement d'ici 2030 des toitures de la zone industrielle pour privilégier les projets de grande taille favorisant l'autoconsommation et l'indépendance énergétique. Il ne s'arrête pas là en prévoyant les installations systématiques sur les toitures neuves et à rénover, mais aussi en incitant les installations volontaires.

#### EFFICACITÉ ET FAISABILITÉ

L'obligation généralisée d'installer des panneaux solaires photovoltaïques sur toutes les surfaces disponibles ne tient pas compte de l'efficacité réelle des installations. Cette approche ne distingue pas les différents types de panneaux solaires (photovoltaïques et thermiques) et leurs utilisations spécifiques.

À l'heure où la pénurie de main-d'œuvre, de panneaux solaires photovoltaïques et d'ingénieurs susceptibles de suivre ces travaux

est avérée, il est essentiel de pouvoir réaliser des installations d'une taille relativement importante et générant une quantité d'électricité significative plutôt que de multiplier les projets de petite taille qui sont, par définition, consommateurs de ressources à outrance.

Le contre-projet sera, sous cet angle, bien plus à même d'atteindre les objectifs d'une forte augmentation de l'énergie photovoltaïque produite à Genève.

#### N'ENLAIDISSONS PAS GENÈVE !

L'application systématique de panneaux solaires sur tous les bâtiments, y compris les façades, pourrait avoir un impact esthétique considérable sur le paysage urbain et rural du canton. On estime que jusqu'à 80 % de tous les balcons, façades et toitures pourraient être recouverts de panneaux noirs, ce qui soulève de vives inquiétudes quant à la forte dégradation de l'aspect visuel du canton.

#### PROPORTIONNALITÉ ET PROTECTION DU PATRIMOINE

L'initiative impose de s'en tenir à la protection minimaliste du patrimoine définie par le droit fédéral. Cette approche ne prend pas en compte les spécificités locales et la sensibilité patrimoniale propre à Genève.

Le contre-projet propose une approche plus fine de la protection du patrimoine, en définissant clairement les cas où une autorisation de construire est nécessaire pour l'installation de panneaux

*« L'application systématique de panneaux solaires sur tous les bâtiments, y compris les façades, pourrait avoir un impact esthétique considérable sur le paysage urbain et rural du canton. »*

solaires. Cette méthode permet de préserver le patrimoine tout en facilitant le développement du solaire.

#### INCITATIONS ET AIDES DE L'ÉTAT

En lieu et place d'une garantie de rachat de l'électricité qui est incompatible avec le droit fédéral, le contre-projet propose des mesures de soutien plus réalistes sous forme de cautionnements, subventions, prêts et dégrèvements fiscaux. Ces mesures d'encouragement seront efficaces.

#### SIMPLIFICATION DES PROCÉDURES

Le contre-projet prévoit que 89 % des poses de panneaux solaires ne nécessiteront plus d'autorisation de construire si elles répondent à des conditions bien définies. Cette mesure

visé à faciliter et à accélérer le déploiement des installations solaires.

#### RACCORDEMENTS ÉLECTRIQUES

Le contre-projet aborde la question technique du raccordement des installations photovoltaïques au réseau électrique. Il prévoit que les Services industriels de Genève (SIG) seront responsables du branchement des lignes, avec un partage équitable des coûts entre les SIG et les propriétaires.

#### REFUSONS L'INITIATIVE ET ACCEPTONS LE CONTRE-PROJET

Tandis que l'initiative défend une solution radicale, le contre-projet propose une approche plus nuancée et pragmatique, en se concentrant sur les secteurs et les

infrastructures pour lesquels l'impact sera le plus significatif. Au final, il permet de concilier les objectifs de transition énergétique avec la préservation de l'esthétique urbaine et du patrimoine, tout en garantissant une mise en œuvre des mesures plus efficace et plus rapide. Le Conseil d'État, l'unanimité du Grand Conseil et les associations économiques soutiennent le contre-projet.

#### POUR TOUTES CES RAISONS, LE 18 MAI, VOTONS :

**NON** à l'IN 191 « Pour une transition rapide vers le solaire à Genève »

**OUI** au contre-projet « Dynamisons la production d'énergies renouvelables »

**Panneaux solaires  
Couvrir tous les toits  
et façades est disproportionné**

**NON**  
à l'initiative  
extrême

**OUI**  
au Contre-  
projet



# Réforme de la fiscalité communale : vers un système plus équitable

Par la rédaction

*Genève est le seul canton à imposer les contribuables sur leur lieu de domicile et sur leur lieu de travail. Tant l'initiative 187 que le contre-projet permettent de mettre fin à une « genevoiserie » critiquée de longue date par le PLR.*

## IN 187 « J'Y VIS, J'Y PAYE ! »

L'IN 187 « J'y vis, j'y paie ! » prévoit de réformer la fiscalité communale en imposant les contribuables uniquement sur leur lieu de domicile, supprimant ainsi la part actuelle de l'imposition communale basée sur le lieu de travail, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Le PLR soutient une réforme de la fiscalité communale fondée sur la logique du rattachement personnel : chaque habitant devrait être fiscalement lié à sa commune de résidence. Il est cependant impératif que cette modification soit accompagnée d'une réforme globale de la péréquation intercommunale, afin d'éviter

des déséquilibres majeurs entre les communes.

La péréquation actuelle ne corrige pas ou très peu les disparités. L'IN 187, en modifiant la base d'imposition sans prévoir une réforme simultanée de la péréquation, sans aucune mesure d'accompagnement, engendrerait un tsunami fiscal.

## CONTREPROJET

Le contreprojet reprend le principe de l'imposition sur le lieu de domicile, mais dans un cadre constitutionnel mieux structuré, accompagné d'un système de péréquation financière intercommunale

revu. Le Grand Conseil devra ainsi revoir le mécanisme de péréquation financière, qui est à bout de souffle, jusqu'au 30 juin 2029.

## CONCLUSION

Le PLR milite pour une transition réfléchie vers un système fiscal plus équitable, avec des garanties pour toutes les communes et une vraie vision à long terme. Le PLR vous invite ainsi à rejeter l'initiative et à soutenir le contreprojet. En cas de double oui, le PLR recommande de préférer le contre-projet à l'initiative.

## PRISES DE POSITION

- Objet n°1 Initiative populaire 187 « j'y vis, j'y paie ! » : **NON**
- Objet n°2 Contreprojet à l'IN 187 Imposition au lieu de domicile et péréquation financière : **OUI**
- Objet n°3 Question subsidiaire : IN 187 ou contreprojet ? : **CONTREPROJET**
- Objet n°4 IN 191 « Pour une transition rapide vers le solaire à Genève » : **NON**
- Objet n°5 Contreprojet à l'IN 191 « Dynamisons la production d'énergies renouvelables » : **OUI**
- Objet n°6 Question subsidiaire : IN 191 ou contreprojet : **CONTREPROJET**
- Objet n°7 Loi constitutionnelle : Nombre de signatures en matière communale : **OUI**
- Objet n°8 Loi constitutionnelle : Élections générales du pouvoir judiciaire : **OUI**
- Objet n°9 Loi constitutionnelle : Renforcement de la surveillance du pouvoir judiciaire : **OUI**

# PLR

Les Libéraux-Radicaux  
Genève

**Je paie,  
je décide !**  
**Imposition sur le lieu de domicile**

## Le 18 mai

# OUI

**AU CONTRE-PROJET  
NON à l'initiative 187**

## ÉLECTIONS MUNICIPALES

# Victoire du PLR Genève dans les exécutifs communaux !

*Avec 33 conseillers administratifs élus pour la législature 2025-2030, le PLR a gagné 7 sièges dans les exécutifs par rapport à 2020. Ce résultat confirme que le PLR reste – et de loin – la première force politique dans les communes genevoises. Le PLR compte aujourd’hui 219 élus au total dans 35 communes du canton.*

À l’issue de ce second tour des élections municipales 2025, le PLR augmente significativement sa présence dans les exécutifs avec des gains dans 10 communes qui compensent largement la perte de 3 sièges.

À noter les victoires de ces élections à Chêne-Bougeries, Satigny, Versoix et au Grand-Saconnex, ainsi que la confirmation du siège gagné à Onex en 2023. Les résultats sont réjouissants pour le PLR malgré une multiplication des listes et candidatures au centre et à droite de l’échiquier politique.

**Au premier tour le 23 mars, 12 conseillers administratifs ont été élus sur des listes PLR, toutes nos félicitations à :**

- Claire Thibault Bulliard à Anières
- Mylène Schopfer Sandoz à Bellevue
- Carole Lapaire et Norberto Birchler à Collonge-Bellerive
- Edouard Cuendet à Cologny
- Albert Sirolli et Killian Sudan à Corsier
- Charles Buffle à Genthod
- Fabienne Monbaron à Plan-les-Ouates
- Isabelle Rasmussen à Pregny-Chambésy
- Philippe Plan à Satigny
- Christian Robert à Veyrier

**Au second tour, le PLR renforce sa présence dans les exécutifs avec l’élection de 14 autres candidats sur des listes de parti, toutes nos félicitations à :**

- Ginior Rana-Zolana à Bardonnex
- Jean-Marc Carrillo à Bellevue
- Karl-Anton Baumann à Bernex
- Raffaele Fraomene à Carouge
- Florence Lambert et William Locher à Chêne-Bougeries
- Valérie Tissot-Buchoux au Grand-Saconnex
- Jean-Pierre Pasquier à Onex
- André Tinguely à Satigny
- Monica Suarez De Puga Uehlinger et Florian Wünsche à Thônex
- Grégoire Odier à Troinex
- Gian-Reto Agramunt à Vernier

- Julien Marquis à Versoix

**Par ailleurs, le PLR compte à l’issue de ce second tour 7 conseillers administratifs membres du parti qui ont été élus sur des listes villageoises, portant le nombre total d’élus PLR aux CA à 33.**

**Nous tenons ainsi également à féliciter :**

- Dominique Novelle à Aire-la-Ville
- Anne Meylan à Choulex
- Anne Zoller à Dardagny
- Eric Grand à Jussy
- Olivier Favre à Russin
- Laura Weiss à Soral
- Isabelle Terrier à Vandoeuvres

Le PLR remercie chaleureusement pour leur engagement et leurs belles campagnes :

Ludovic Zbinden (Aire-la-Ville), Philippe Meyer (Chêne-Bourg), Gilles Brand (Chêne-Bourg), Jules Munier (Cologny), Natacha Buffet-Desfayes (Ville de Genève), Thierry Dérobert (Lancy), Pierre Boccard (Meyrin), Pedro Basilio (Pregny-Chambésy), Jérémy Annen (Troinex), Eric Provini (Vandoeuvres) et Cédric Miche (Versoix).

Tous obtiennent des résultats solides mais qui ne leur ont malheureusement pas permis d’entrer dans les exécutifs de leurs communes respectives.

Enfin, le PLR tient à féliciter une seconde fois les 365 candidats aux délibératifs à travers tout le canton. Élu ou pas, chacun a contribué aux succès de cette campagne créant une dynamique sans précédent qu’il s’agit maintenant de nourrir.

Un grand merci également à tous les membres et sympathisants qui transmettent jours après jours nos valeurs libérales-radicales. Celles-ci sont plus que jamais nécessaires pour mener des politiques solides et tournées vers l’avenir.

**Vive le PLR, vive Genève !**



## FOCUS

# Les valeurs du PLR Genève : la liberté



Par Geoffrey Marclay  
Délégué suisse suppléant

*Ils ne sont pas des slogans. Ils sont une manière de penser la société, de concevoir le rôle de l'État, et d'affirmer la place de chacun dans la communauté. À travers cette série d'articles, nous vous proposons d'interroger ces valeurs. D'en explorer le sens, la portée, les exigences. Et de montrer pourquoi elles restent, aujourd'hui encore, au cœur de l'engagement libéral-radical. Car défendre des valeurs, ce n'est pas les afficher ; c'est les comprendre, les faire vivre et les assumer pleinement.*

## LA LIBERTÉ

Il y a des mots que l'on croit connaître tant on les entend. Des mots nobles, usés par le temps mais toujours vifs dans les cœurs. Parmi eux, la liberté trône au sommet.

Mais à force d'être invoquée par tous, à gauche comme à droite, dans la rue comme à la tribune, elle risque de perdre son sens. Pourtant, pour nous, libéraux-radicaux, elle n'est pas une simple banderole idéologique. Elle est le socle fondateur de notre engagement, notre boussole en politique, notre héritage et notre horizon.

## UN ENRACINEMENT DANS L'HISTOIRE SUISSE

Un héritage ancien, profondément enraciné dans l'histoire suisse. Car la liberté, dans notre pays, est d'abord née au pluriel. À l'époque médiévale, on parlait des libertés : privilèges, exemptions, droits particuliers accordés à des villes, des communautés ou des individus. Dans les vallées alpines, la liberté signifiait d'abord l'absence de servitude, le statut d'homme libre, affranchi des liens féodaux. Cette conquête

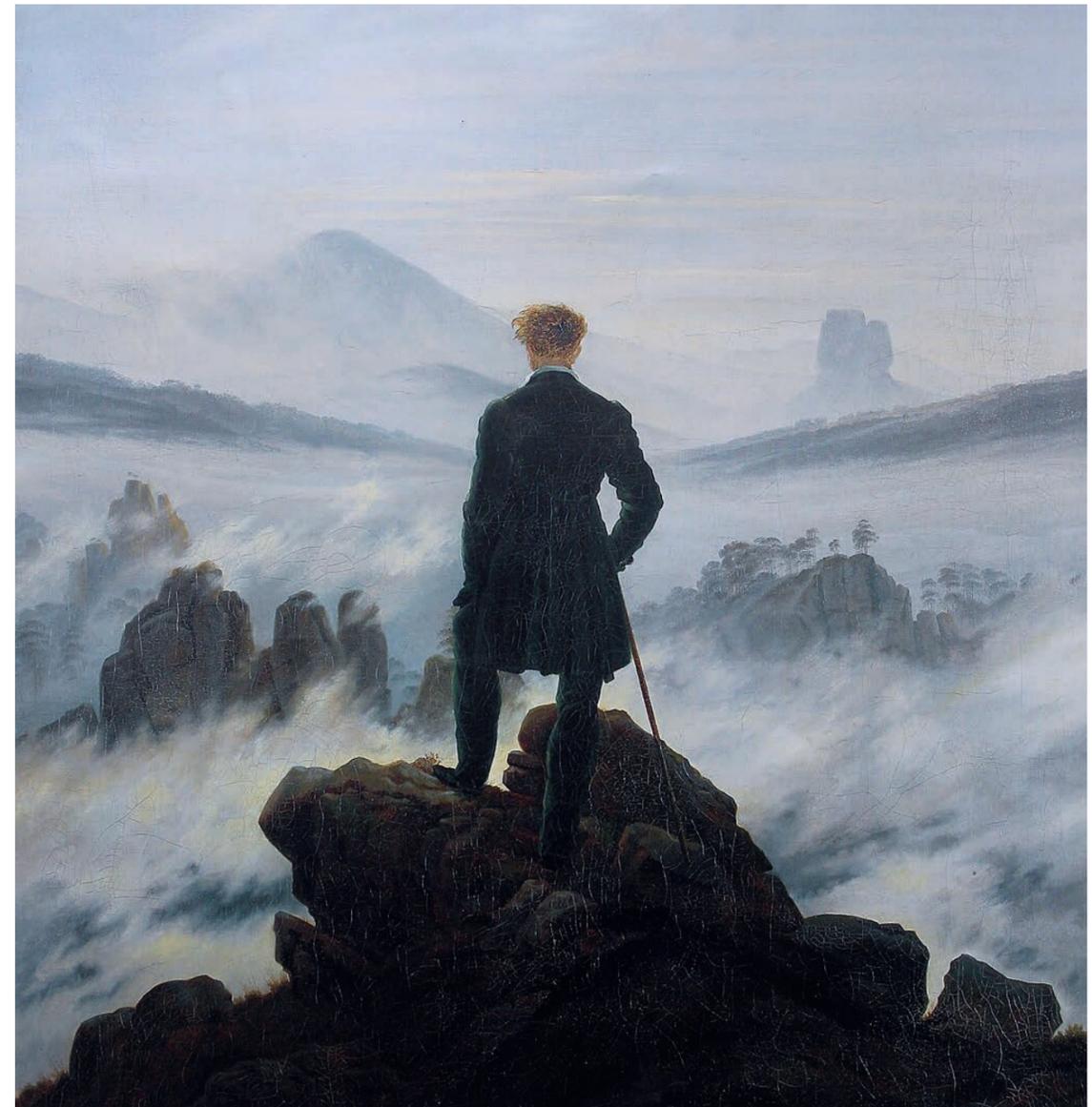
progressive de la liberté personnelle — par des rachats, des alliances, des résistances — a façonné l'identité des populations suisses bien avant l'apparition de l'État moderne.

Dès le XV<sup>e</sup> siècle, les Confédérés se sont eux-mêmes pensés comme un peuple libre, héritier d'une liberté originelle, antérieure à la domination seigneuriale. Cette idée devint le cœur de leur identité politique : une liberté non pas concédée par un souverain, mais revendiquée comme un droit naturel, presque instinctif.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, avec les Lumières, cette conception s'approfondit encore. Sous l'influence des idées venues de France ou des États-Unis naissants, la liberté devient un droit individuel, universel, inaliénable. La Suisse, perçue comme une terre de liberté par les voyageurs européens, incarne alors ce modèle : celui d'une société où la liberté n'est pas un luxe réservé aux élites, mais une condition d'existence pour tous.

Ce mouvement trouva son aboutissement au XIX<sup>e</sup> siècle, avec la naissance de l'État fédéral. La Constitution de 1848, puis sa révision en

*« La liberté est le socle fondateur de notre engagement, notre boussole en politique, notre héritage et notre horizon. »*



Caspar David Friedrich, *Le Voyageur contemplant une mer de nuages*, vers 1818. Huile sur toile, Kunsthalle de Hambourg.



## « Aujourd’hui, cette liberté est mise à mal de manière plus subtile. »

1874, garantissent les principales libertés modernes : liberté de conscience, de presse, d’association, d’établissement. La liberté cesse alors d’être seulement un héritage historique : elle devient un principe juridique, un socle constitutionnel.

### UN CATALOGUE DE LIBERTÉS QUI S’ENRICHIT

Mais l’histoire de la liberté en Suisse ne s’arrête pas là. Tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, le catalogue des libertés s’enrichit : liberté syndicale, liberté des médias, liberté scientifique, droit au mariage civil. Et à partir de la fin du XX<sup>e</sup> siècle, la liberté prend aussi un visage social : garantir à chacun les conditions d’en bénéficier réellement, quelles que soient ses origines ou sa condition. C’est cette liberté concrète qui a permis l’émancipation des citoyens, la naissance d’une société civile forte et l’émergence d’un État moderne.

Car la liberté, ce n’est pas faire ce qu’on veut. Ce n’est pas l’absence de règles ni le règne de l’individualisme. C’est la possibilité d’agir, de créer, d’entreprendre, de choisir sa vie — dans le respect de celle des autres.

C’est aussi la liberté de s’associer, de s’engager collectivement, de créer une entreprise, une association, un syndicat, un club sportif ou un mouvement culturel. Toutes ces libertés, souvent invisibles dans le quotidien, structurent pourtant notre vie sociale et notre capacité à agir ensemble.

### LA LIBERTÉ MISE À MAL

Mais aujourd’hui, cette liberté est mise à mal de manière plus subtile. Par la complexité administrative qui décourage les entrepreneurs. Par la fiscalité étouffante qui bride l’initiative. Par les discours simplistes qui opposent sécurité et liberté, égalité et responsabilité.

Qui n’a jamais renoncé à créer sa petite entreprise devant les formulaires interminables ? Qui ne s’est jamais senti découragé face aux obstacles bureaucratiques pour organiser un événement dans son quartier ou monter un projet associatif ? Ces exemples montrent que la liberté se défend aussi là, dans les détails du quotidien.

### UN COMBAT TOUJOURS D’ACTUALITÉ

Notre combat est donc toujours d’actualité : rappeler que la liberté n’est pas l’ennemie de la solidarité, mais sa condition.

En défendant la baisse d’impôts, nous défendons la liberté de disposer du fruit de son travail. En soutenant la transparence de l’État, nous défendons la liberté des citoyens face à l’arbitraire. En promouvant la formation, l’innovation, l’ouverture au monde, nous défendons la liberté de penser, d’innover, d’espérer.

À l’heure où la tentation du contrôle, de l’hyper-réglementation ou de la censure refait surface, nous devons redire avec clarté que

la liberté est une force, pas une menace. Elle n’est pas une faveur accordée par l’État, mais un droit fondamental, à préserver avec discernement et courage.

La liberté n’est pas un simple principe affiché, mais le fondement concret d’une Suisse où chacun peut s’exprimer, entreprendre et vivre selon ses convictions, dans le respect des autres et de la loi.

Et c’est pour cela que nous nous engageons. Car défendre la liberté n’est pas une posture de principe, c’est une exigence morale, une vigilance quotidienne, et une manière responsable de penser l’avenir.

# Le PLR combat l'initiative socialiste d'expropriation

*Le Parti socialiste (PS) et la Jeunesse socialiste (JS) se lancent dans une chasse aux contribuables les plus importants et veulent imposer à la classe moyenne, déjà malmenée, des impôts supplémentaires de 3,7 milliards par an. Le Nouveau Genevois vous présente les grandes lignes de cette initiative, ses effets néfastes, ainsi que le Communiqué du PLR Suisse vous enjoignant à lutter fermement contre celle-ci.*

## INTRODUCTION

L'initiative populaire de la Jeunesse Socialiste (JS) « Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement (initiative pour l'avenir) » prévoit l'introduction d'un impôt fédéral sur les successions et les donations. L'impôt serait perçu sur les montants dépassant une franchise unique de 50 millions de francs, à un taux de 50 %. Le produit de cet impôt reviendrait pour deux tiers à la Confédération et pour un tiers aux cantons. Il servirait à « lutter contre la crise climatique de manière socialement juste » et « permettre la transformation de l'ensemble de l'économie nécessaire à cet objectif ».

L'initiative prévoit de plus, dans les dispositions transitoires, qu'en cas d'acceptation du texte, l'impôt serait perçu à partir de la date de la votation. L'imposition s'appliquerait ainsi rétroactivement après l'entrée en vigueur des dispositions d'exécution.

Le Conseil fédéral propose de rejeter cette initiative populaire, car elle aurait des conséquences néfastes sur les plans économique, fiscal et institutionnel. Ce texte aurait aussi des répercussions négatives sur l'objectif même visé, à savoir la protection du climat.

Le Conseil fédéral, dans son message, précise encore qu'il considère comme préoccupants pour la politique nationale les effets néfastes que pourrait avoir cette initiative avant même la votation. Cette dernière engendre en effet une insécurité juridique pour les personnes potentiellement concernées qui sont domiciliées en Suisse, et elle dissuade les personnes domiciliées à l'étranger de venir s'installer en Suisse.

*« Si l'initiative sur l'expropriation était acceptée, des milliers d'emplois disparaîtraient en Suisse. »*

## COMMUNIQUÉ DU PLR SUISSE

Le Conseil fédéral a adopté son message sur l'initiative d'expropriation. Il y expose clairement les conséquences de ce projet socialiste : des pertes fiscales se chiffrant en milliards, l'affaiblissement des entreprises familiales et la perte d'emplois pour des milliers de personnes en Suisse.

## LES SOCIALISTES CONTRE L'EMPLOI

Alors que l'Europe est en proie à une crise industrielle et se dirige vers une récession, le Parti socialiste et la Jeunesse socialiste jettent de l'huile sur le feu et mettent en péril des milliers d'emplois en Suisse. Le Conseil fédéral affirme clairement que les entreprises « sont souvent liquidées lorsque leurs propriétaires décident de déménager à l'étranger en raison de hausses d'impôts ». Si l'initiative sur l'expropriation était acceptée, des milliers d'emplois disparaîtraient en Suisse.

## LES SOCIALISTES CONTRE LE SERVICE PUBLIC

Les pertes fiscales seraient massives. Le Conseil fédéral estime que le manque à gagner pourrait atteindre 3,7 milliards de francs, « la plupart de ces pertes de recettes affectant les cantons ». Cet argent manquerait cruellement à la Confédération, aux cantons et aux communes. Les économies se feraient dans les écoles, les réductions de primes, les transports publics et les loisirs. L'initiative socialiste du PS et de la JS déclencherait

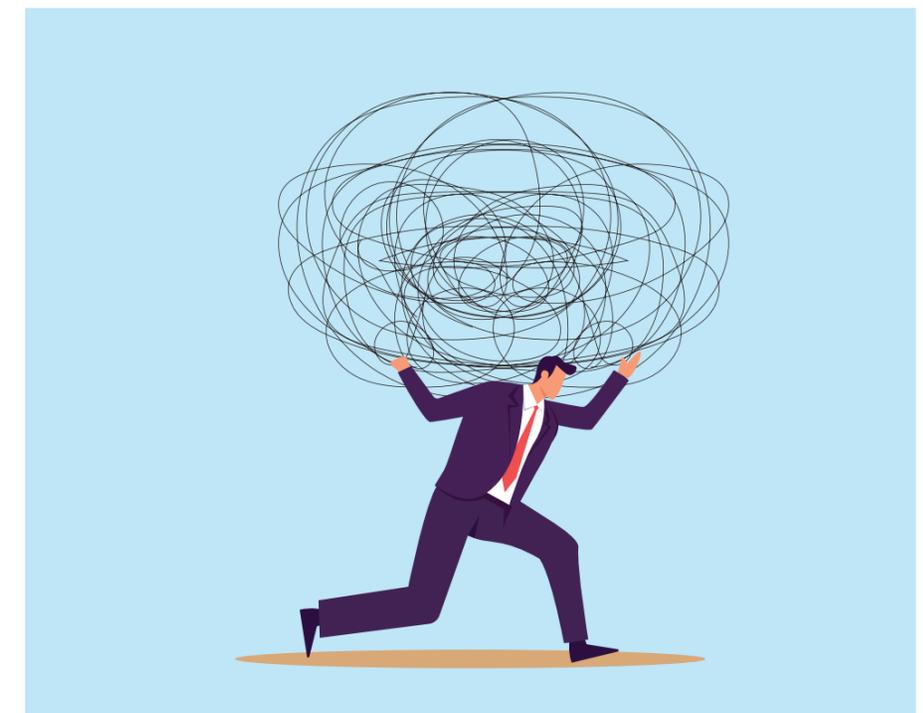
ainsi une coupe importante dans le service public.

## LES SOCIALISTES CONTRE LA CLASSE MOYENNE

Pour éviter les coupes dans le service public, celles et ceux qui se lèvent chaque matin pour aller travailler seront ceux qui devront compenser les milliards de pertes à travers une hausse des impôts. Ainsi, cette initiative perfide n'est rien d'autre qu'une attaque frontale contre la classe

moyenne qui travaille et qui est déjà lourdement taxée.

Le PLR s'oppose à l'initiative d'expropriation et la combattra fermement, pour le bien de celles et ceux qui s'engagent eux-mêmes pour notre société et pour subvenir à leurs besoins de manière responsable, pour ne pas vivre aux frais de la collectivité : <https://initiative-expropriation-non.ch/>



## COMMISSIONS THÉMATIQUES

# Qu'est-ce que c'est et comment s'impliquer ?

*Les commissions thématiques sont des plateformes permettant aux membres du parti d'échanger avec les députées et députés PLR au Grand Conseil afin de débattre et d'élaborer des positions du parti, à travers des objets parlementaires, des papiers de position, des initiatives et la préparation des campagnes de votations.*



Par Lea Di Benedetto  
Assistante parlementaire

### Quelles sont les différentes commissions thématiques ?

À l'heure actuelle, il existe 10 commissions pour traiter de différentes thématiques :

- la commission institutions et numérique
- la commission cohésion sociale et santé
- la commission culture
- la commission sports et loisirs
- la commission environnement, agriculture et énergie
- la commission formation
- la commission aménagement et logement
- la commission sécurité et population
- la commission économie et finances
- la commission mobilité

### Qui peut adhérer aux commissions thématiques du PLR ?

Tout membre du PLR Genève intéressé par les thématiques et questionnements politiques abordés par la commission ! La candidature est soumise au président qui valide ou non l'adhésion du membre intéressé. Nous invitons les membres à rejoindre les commissions présentant un lien fort avec leurs intérêts et leur occupation.



### Combien de commissions peut-on rejoindre ?

En général, nous recommandons à nos membres de rejoindre 1 à 2 commissions. En effet, il est préférable de travailler en petit groupe pour avancer avec efficacité.

### Qui sont actuellement les membres des commissions thématiques ?

Les membres ordinaires, les représentants de comités, les élus du parti et l'assistante parlementaire du secrétariat général.

### Qui préside les commissions ?

Les présidents de commission sont membres du parti dont la candidature est proposée au comité directeur qui doit approuver la candidature au préalable. À l'heure actuelle, la liste des présidents est la suivante :

- Mme Tara Kuijpers est présidente de la commission institutions et numérique.
- M. Jérôme Laederach est président de la commission cohésion sociale et santé.
- M. Stefano Bellingeri est président de la commission sports et loisirs.
- M. John Schmalz est président de la commission environnement, agriculture et énergie.
- M. Alexis Couninot est président de la commission formation.
- M. David Cuinier est président de la commission aménagement et logement.
- M. Norberto Birchler est président de la commission sécurité et population.
- M. Thierry Ulmann est président de la commission économie et finances.
- M. Philippe de Bocard est président de la commission mobilité.
- Et la commission culture est à la recherche de son ou sa prochaine présidente !

Si vous souhaitez prendre contact avec l'un des présidents, retrouvez leur adresse de courriel sur notre page <https://www.plr-ge.ch/parti/commissions-thematiques>.

### Les députés sont-ils toujours présents à la commission ?

La présence d'au moins un député est nécessaire à la tenue de la séance. Celle-ci est sinon repoussée à une date ultérieure.

Leur présence est évidemment essentielle pour l'avancée des travaux et permettre un dialogue avec les membres du parti qui cherchent à s'investir pour notre canton.

### À quelle fréquence les commissions se réunissent-elles ?

Les commissions se réunissent environ **5 à 6 fois dans l'année avec la coordination du président**, des députés et de l'assistante parlementaire.

### Quels sont les travaux récents de ces commissions thématiques ?

De la **commission environnement et agriculture**, une motion visant à la mise en place d'un observatoire des conditions cadres de l'agriculture genevoise a été rédigée et déposée par notre député Geoffroy Sirolli.

La **commission sécurité et population** a permis la production, avec succès, du PL 13616 « Renforcement de la sécurité de proximité », laquelle postule pour la suppression de la police de proximité et le renforcement des tâches de sécurité de proximité à la police municipale. Le PL a été déposé par notre député Jean-Pierre Pasquier le 3 avril 2025.

La **commission aménagement et logement** traite entre autres de la campagne du parti contre l'initiative 180 « Pour + de logements en coopérative ».

La **commission mobilité** prépare la campagne du parti contre l'initiative populaire 192 « Pour un canton qui marche ».

Les autres commissions thématiques traitent à l'heure actuelle de différents sujets restant pour l'instant dans la confidentialité des députés et membres de ces commissions.

Page web des commissions thématiques : <https://www.plr-ge.ch/parti/commissions-thematiques>

Pour toute question spécifique ou pour rejoindre une de nos commissions thématiques, vous pouvez nous contacter à l'adresse e-mail [commissions@plr-ge.ch](mailto:commissions@plr-ge.ch).



# GRICHTING HOTEL

## Au coeur des Alpes

Grichting Hotel And Serviced Apartments  
23 Kurparkstrasse 3954 - Leukerbad  
Tél: +41 76 462 60 13

[www.hotel-grichting.com](http://www.hotel-grichting.com)



Loèche-les-Bains

## LES PROJETS ENCORE PENDANTS AU GRAND CONSEIL

Pour en savoir plus, retrouvez tous les descriptifs, l'état des objets, les projets déjà adoptés et le programme complet du parti sur notre site plr-ge.ch

### NOTRE PROGRAMME



### NOS ACTIONS



### AMÉNAGEMENT ET LOGEMENT

#### PL 13601

« Pour une meilleure coordination des travaux sur la voirie et une indemnisation des restaurateurs et des commerçants lors des périodes de travaux »

#### PL 13494

« Équipements publics : cession des parcelles au profit de la commune de situation du bien-fonds »

#### PL 11400

« Pour favoriser la réalisation de logements »

### ÉTAT ET FINANCES PUBLIQUES

#### PL 13196

« Quelles compétences pour la gouvernance des institutions de droit public ? »

#### PL 13158

« Pour une justice des baux et loyers efficiente et spécialisée »

#### PL 13077

« Pour une Cour constitutionnelle qui respecte le fédéralisme »

#### PL 12901

« Transparence en matière de rémunération des dirigeants d'institutions de droit public »

#### PL 12793

« Pour que l'État reste un créancier responsable, fiable et solidaire »

#### PL 11548

« Caisse de pension de l'État : prise en charge paritaire de la cotisation »

#### M 3079

« Placer Genève comme capitale de la gouvernance numérique »

### EMPLOIS ET ÉCONOMIE

#### PL 13524

« Donnons aux magistrats judiciaires les mêmes conditions de départ à la retraite que le personnel de l'État »

#### PL 13448

« Pour que les manifestations n'entravent pas les principaux axes de circulation et ne péjorent pas les commerçants »

#### PL 13445

« Pour que les jobs d'été continuent à exister à Genève »

#### PL 11716

« Ouverture du samedi »

#### PL 11715

« Ouverture du dimanche »

### FISCALITÉ

#### PL 13600

« Modifiant la loi relative à la perception et aux garanties des impôts des personnes physiques et des personnes morales (LPGIP) »

#### PL 12247

« Réduisons les impôts des personnes physiques »

#### M 3034

« Abaissons maintenant la valeur locative sous le couloir de bruit ! »

### MOBILITÉ

#### M 3067

« Déposons et récupérons nos plaques d'immatriculation dans nos offices postaux »

#### M 3060

« Pour un accès à des transports individuels adaptés, au prix des transports publics, pour les personnes à mobilité réduite ne pouvant utiliser les TPG »

#### M 3058

« Analyser les opportunités offertes par la mobilité de l'économie de basse altitude pour le Grand Genève »

#### M 3025

« Modification du RPSFP – Permettons aux deux-roues motorisés de trouver une place ! »

#### M 3002

« Pour l'étude d'une liaison ferroviaire directe entre Genève et Londres »

#### M 2991

« Pour la sécurité des usagers, faisons la lumière sur nos routes »

### SÉCURITÉ

#### M 3035

« Pour prévenir la délinquance juvénile »

#### M 2950

« Pour que cessent les rixes entre bandes de jeunes »

#### R 1046

« Stop au deal et à la consommation de crack dans nos rues »

### SANTÉ

#### M 3087

« Pour intégrer les soins de transition de genre dans le cadre de la médecine hautement spécialisée (MHS) »

#### M 3010

« Interventions de réassignation sexuelle : pour un consentement éclairé et un bon encadrement médical »

### ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE

#### M 3097

« Pour une tarification en matière de raccordement et de fourniture de l'énergie thermique par les réseaux thermiques structurants intelligible, proportionnée et supportable ! »

#### M 3011

« Pour une simplification de la charge administrative des agriculteurs »

### COHÉSION SOCIALE, FAMILLE ET GÉNÉRATION

#### M 3030

« Pour que l'Université et les Hautes Écoles restent des espaces de débats et de tolérance »

### ÉCOLE ET FORMATION

#### PL 13499

« Pour la valorisation de l'engagement de milice par les Hautes Écoles genevoises »

#### PL 13214

« Pour un meilleur soutien aux jeunes en difficulté scolaire au CO »

#### PL 12661

« Moins de tâches administratives, plus d'heures d'enseignement au cycle d'orientation »

#### M 3082

« Taxe universitaire et contribution financière aux associations d'étudiants : pour le libre choix des étudiants de l'Université de Genève »

#### M 3014

« Pour promouvoir l'apprentissage des langues nationales et alléger les tâches administratives des enseignantes et des enseignants en la matière »

#### M 2998

« Pour des camps de ski en faveur de toutes et tous, une pratique saine et démocratique à encourager dans un pays alpin »

#### M 2887

« Des solutions concrètes pour améliorer le cycle d'orientation ! »



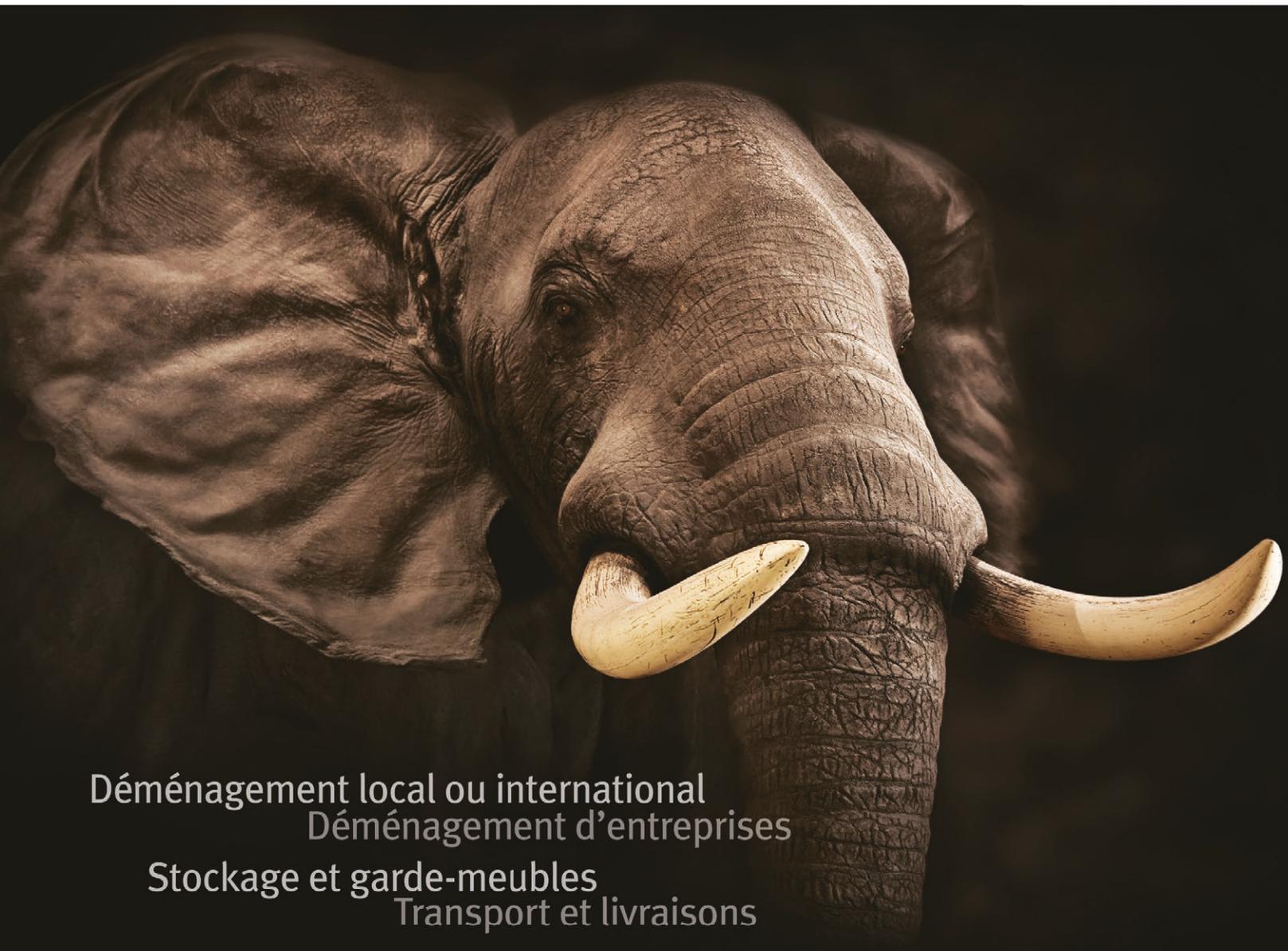
L'immobilier de tous les possibles

VENTE – DÉVELOPPEMENT – GÉRANCE – RÉNOVATION

spg.ch

GENÈVE – NYON – LAUSANNE

# Balestrafic: fort par nature!



Déménagement local ou international  
Déménagement d'entreprises  
Stockage et garde-meubles  
Transport et livraisons

Ce n'est pas un hasard si nous avons choisi l'éléphant comme symbole. Cet animal représente la force, l'intelligence, mais aussi l'esprit d'équipe et la loyauté. Des valeurs qui sont les nôtres et que nous partageons avec nos clients.

Quels que soient vos besoins en terme de logistique, de stockage ou de déménagement, nous avons votre solution.

Pour vous en convaincre, il ne vous en coûtera rien, si ce n'est le temps que vous voudrez bien nous consacrer afin que nous étudions et comprenions vos besoins.

**BALESTRAFIC**

[www.balestrafic.ch](http://www.balestrafic.ch)

17-19 rue Baylon - 1227 Carouge - Tél. 022 308 88 00